

COMMUNE DE



LA GOUTELLE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2020 À 20H00

PRESENTS :

Josette CHANTERANNE	Emmanuel GAUDY	Charles REY
Odile CHOMETTE	Ida GIRAUD	Frédéric SABY
Fernand DE CASTRO	Françoise IMBAUD	Bernard THOMAS
André FOURNIER	Marie-Jeanne LABONNE	Didier VILLEDIEU
Dominique FOURNIER	Franck PÈRE	

EXCUSEE :

- ✓ Laurette BREDECHE, pouvoir à Frédéric SABY

ORDRE DU JOUR :

1. Validation de l'ordre du jour
2. Validation du compte rendu du conseil municipal du 29 septembre 2020
3. Projet de construction de la nouvelle station d'épuration : choix des entreprises
4. Transfert de la compétence Urbanisme à la Communauté de Communes Chavanon, Combrailles et Volcans
5. Rapport sur la qualité de l'eau du SIAEP du Sioulet
6. Adhésion de la commune de Saint-Eloy-les-Mines au SMAD des Combrailles
7. Échange de terrains à Ballot
8. Organisation du temps de travail de 2 agents techniques
9. Adressage : modifications
10. Questions diverses

- La séance débute à 20H00.

- ✓ Nomination d'une secrétaire de séance : Françoise IMBAUD.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal respecte une minute de silence en mémoire à Samuel Paty, enseignant victime d'un attentat terroriste.

1. VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Maire présente l'ordre du jour.

✓ Vote : **15 voix pour**

2. VALIDATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/09/2020

✓ Vote : **15 voix pour**

3. PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STATION D'EPURATION : CHOIX DES ENTREPRISES

Frédéric SABY rappelle le projet relatif aux travaux de mise aux normes de la STEP et de réduction des infiltrations d'eaux claires parasites sur le réseau du bourg de LA GOUTELLE.

Les travaux se décomposent en 2 lots.

Le cabinet d'études EGIS EAU a élaboré un rapport d'analyse des offres pour chaque lot.

Les commissions d'appel d'offres et de voirie/assainissement se sont réunies le 20/10/20 pour une étude approfondie des 2 rapports.

Frédéric SABY présente chaque rapport à l'assemblée.

L'analyse du LOT n°1 de travaux – Mise aux Normes de la STEP du Bourg

Les travaux concernent la construction de la station d'épuration de La Goutelle d'une capacité de 560 Équivalent Habitant (EH) de type filtres plantés de roseaux à écoulement vertical.

A la date de limite de dépôt des candidatures et offres, le 22 juin 2020 à 11h30, 6 entreprises avaient déposé une offre; 2 entreprises ont proposé une variante en plus de l'offre de base.

Pour l'analyse des offres, ont été pris en compte des critères suivants :

- Valeur technique : 55%
- Coût des prestations : 40%
- Délai d'exécution : 5%

Les offres proposées ont fait l'objet d'une négociation.

La commission « d'appel d'offre » propose de retenir l'entreprise classée première de l'analyse des offres, à savoir :

- EUROVIA DALA, offre « variante »

L'analyse du LOT n°2 de travaux – Réhabilitation des réseaux d'eaux usées

Les travaux consistent principalement :

- L'hydrocurage de la canalisation PVC et Béton DN 200 mm : env. 790 ml

- Le chemisage en continu de la canalisation PVC et Béton DN 200 mm : env. 790 ml, compris les regards.

A la date de limite de dépôt des candidatures et offres, le 22 juin 2020 à 11h30, 8 entreprises avaient déposé une offre disposant toutes des compétences et références nécessaires.

Pour l'analyse des offres, les mêmes critères, que pour le lot ont été pris en compte.

La commission « d'appel d'offre » propose de retenir l'entreprise classée première de l'analyse des offres, à savoir :

➤ ATEC REHABILITATION

✓ Vote : **14 voix pour – 1 abstention**

4. TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLU A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CHAVANON COMBRAILLES ET VOLCANS.

La loi ALUR (24 mars 2014) a instauré le transfert aux communautés de communes de la compétence en matière de plan local d'urbanisme (PLU).

Ainsi, les Etablissement Public de Coopération Intercommunales (EPCI) qui n'exercent pas encore cette compétence, comme la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans, deviendront compétents de plein droit au 1^{er} janvier 2021, soit au 1^{er} jour de l'année qui suit l'élection du président de la communauté de communes.

Toutefois, la loi prévoit que si au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent entre le 1^{er} octobre 2020 et le 31 décembre 2020, le transfert de compétence ne pourra pas avoir lieu.

Le débat a eu lieu lors du dernier conseil communautaire (23 septembre 2020) : les communes de la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans ne souhaitent pas ce transfert et cette dernière n'est pas prête à prendre en charge cette compétence au vu de la très grande diversité de l'urbanisme existant sur le territoire communautaire.

Frédéric SABY propose de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes Chavanon Combrailles et Volcans, comme en 2017.

✓ Vote : **15 voix pour**

5. RAPPORT SUR LA QUALITE DE L'EAU DU SIAEP DU SIOULET

Chaque conseiller municipal a été destinataire par mail du RPQS (rapport prix qualité service) 2019 établi par le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) qui a pour objet de présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité de l'eau pour l'exercice 2019.

André FOURNIER, délégué au SIAEP du Sioulet en présente les grandes lignes.

Le prix du service de l'eau au m³ au 01/01/2020 est de 2,713 €/m³ (pour une consommation annuelle de 120m³), la part délégataire a augmenté de 2,49 % en 2020. Les résultats des analyses montrent que la qualité de l'eau est conforme à 100% aux normes sanitaires en vigueur aussi bien sur le plan physico-chimique que microbiologique.

Frédéric SABY propose au conseil municipal d'approuver ce rapport.

✓ Vote : **15 voix pour**

6. ADHESION DE LA COMMUNE DE SAINT ELOY LES MINES AU SMAD DES COMBRAILLES

La commune de Saint Eloy a délibéré en conseil municipal pour demander son adhésion au Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement (SMAD) des Combrailles.

Le comité syndical a délibéré favorablement pour cette adhésion et il appartient -à chaque commune et Communauté de Communes membres du SMADC de délibérer sur cette demande.

Frédéric SABY propose de voter pour un avis favorable.

✓ Vote : **15 voix pour**

7. ECHANGE DE TERRAINS A BALLOT

Suite à une série d'accidents sur la D941, dans la courbe devant leur propriété et ayant impacté différents biens, la famille Serre, demeurant à Ballot, a contacté la mairie.

Frédéric SABY et Marie-Jeanne LABONNE ont rencontré cette famille le couple qui ne se sent plus en sécurité en bordure de la nationale. Elle souhaite réaliser une rampe d'accès pour personne à mobilité réduite sur le côté Est de sa maison, mais le terrain est sectional, donc à l'usage des habitants de la section de Ballot.

Frédéric SABY précise que suite aux nombreux accidents dans cette zone, il a saisi M. POMARAT, responsable de la Division Routière Départementale des Combrailles (Conseil Départemental) : il en suit une limitation temporaire de la vitesse à 70km/h et une étude de la glissance du revêtement.

Suite à cet entretien, dans un courrier, Mme Sonia SERRE demande l'échange des parcelles ZB2 et ZB3 (situées en face de l'habitation, de l'autre côté de la D941) dont elle est propriétaire contre tout ou partie de la parcelle BD 226 (terrain sectional bordant la partie Est de la propriété).

Il est remarqué que cet échange entraînerait le déplacement du chemin figurant sur cette parcelle tout en nécessitant une nouvelle sortie débouchant sur la D941 d'une part et, d'autre part, la consultation des membres de la section de Ballot.

Didier VILLEDIEU demande si, suite à l'échange, les 2 parcelles deviendraient de faite des terrains sectionaux.

Frédéric SABY propose d'accepter l'étude de ce projet et, que s'il peut être mené à bien, le conseil donne pouvoir au maire pour organiser la consultation des membres de la section de Ballot.

✓ Vote : **15 voix pour**

8. ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE 2 AGENTS TECHNIQUES

Emmanuel GAUDY propose une nouvelle organisation du temps de travail des 2 agents des services techniques.

Actuellement, le vendredi, l'un travaille le matin et l'autre l'après-midi et alternent la semaine suivante. Pour améliorer le suivi du travail, il est proposé qu'ils travaillent un vendredi (journée complète) sur deux et en alternance.

Marie-Jeanne LABONNE précise qu'il faut saisir le Comité Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale car il y a une modification de la mise en œuvre des cycles de travail (une semaine à 4 jours et une semaine à 5 jours).

Ces modifications prendraient effet au 1^{er} novembre 2020.

✓ Vote : **15 voix pour**

9. ADRESSAGE : MODIFICATIONS

Frédéric SABY présente un diaporama sur le travail effectué pour l'adressage ainsi que les derniers ajouts et/ou modifications proposés par la commission « Voirie » sur les 73 rues à nommer, à savoir :

- Allée du Bouif – le bourg (derrière restaurant Tulon)
- Chemin des Caravaux – le bourg (en direction du terrain de pétanque)
- Route de Cisternes-la-Forêt – le bourg (RD61 au lieu de route de Cisternes)
- Chemin d'Egurande – La Rodde (au lieu de Chemin du Bois d'Egurande)
- Route des Farachis – le bourg (RD217 après le carrefour, direction la Ganne)
- Avenue des Volcans – La Fayolle (RD 941 extension)

✓ Vote : **15 voix pour**

13. QUESTIONS DIVERSES

- Frédéric SABY fait un point sur le projet de Plan Local d'Urbanisme : une réunion en visioconférence avec M. PICHON-MATHIEU du bureau d'études DEDALE SCOP aura lieu le mercredi 28 octobre à 19h en présence des membres de la « Commission urbanisme ».

Lors d'un prochain Conseil Municipal (programmé le 02/12/2020), M. PICHON-MATHIEU devrait présenter un récapitulatif du PLU de la Goutelle en vue de l'adoption de la procédure dite « d'arrêt » du PLU.

- Frédéric SABY précise que le fourgon incendie vieillissant (FPTL mis en service en 1986, arrivé en 2006) du CPI de Saint-Jacques-d'Ambur – La Goutelle est à nouveau opérationnel après avoir subi les tests « pollution » qui se sont avérés conformes. Son remplacement par le SDIS 63 est toujours envisagé mais pas dans l'immédiat.

Fin de la séance à 22h45.

La secrétaire

Le maire